

AVIGUARD

AVIGUARD est une flore intestinale naturelle vivante issue de poulets adultes sains et obtenue par fermentation.



CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATION

Apparence: poudre lyophilisée soluble.

AVIGUARD a pour but d'aider à établir, maintenir ou rétablir une flore intestinale naturelle dans l'intestin des poulets, dindes, canards et gibiers à plumes.



MODE D'EMPLOI

APPLICATION PAR PULVÉRISATION

Un sachet est suffisant pour :

- AVIGUARD 2 2 000 oiseaux ou 100 m²
- AVIGUARD 5 5 000 oiseaux ou 250 m²
- AVIGUARD 10..... 10 000 oiseaux ou 500 m²

Dissoudre tout le contenu du sachet dans un volume d'eau fraîche de :

- AVIGUARD 2 0,40 à 0,50 L
- AVIGUARD 5 1,00 à 1,25 L
- AVIGUARD 10..... 2,00 à 2,50 L

La quantité d'eau à utiliser pour reconstituer le produit varie selon le matériel de pulvérisation utilisé. Appliquer cette solution en pulvérisation grossière à l'aide d'un pulvérisateur manuel ou automatique.

Ouvrir le sachet immédiatement avant préparation de la solution, le produit ne se conservant pas après ouverture. Utiliser la solution prête à l'emploi immédiatement après dissolution de la poudre. L'eau utilisée ne doit contenir ni chlore (< 0,1 ppm), ni désinfectant susceptible d'affecter la viabilité de la flore.

Un traitement antibiotique administré après l'utilisation d'AVIGUARD détruirait la flore du produit. Suite à un traitement antibiotique, attendre 48h avant d'utiliser AVIGUARD.



INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRE ET QUALITÉ

Ce produit ne contient aucun produit ou ingrédient susceptible d'induire un risque TSE/BSE.

De plus, il ne contient pas ni n'est dérivé d'organisme ou de matériel génétiquement modifié.



INFORMATION DE SÉCURITÉ

Afin d'éviter tout contact direct avec le produit, il est recommandé de porter un masque et des gants de protection pendant la préparation et l'application du produit.

Il est aussi recommandé de se laver les mains après utilisation.



CONDITIONS ET DURÉE DE CONSERVATION

Stocker dans un endroit frais entre + 2°C et + 8°C.

Dans ces conditions, la durée de conservation du produit est de 18 mois après la date de production.

AVIGUARD doit être utilisé dans l'heure qui suit le mélange. Les sachets ouverts ne peuvent pas être stockés.

Il est recommandé d'immerger tout contenu inutilisé dans une solution désinfectante avant d'être jeté dans les eaux usées.



CONDITIONNEMENT

Boîtes en carton contenant 10 sachets aluminium de :

- 25 g d'AVIGUARD 2
- 62,5 g d'AVIGUARD 5
- 125 g d'AVIGUARD 10

Tous les produits ne sont pas autorisés sur tous les marchés, ni les allégations associées autorisées dans toutes les régions.



AVIGUARD_PDS_FRA_010618